



RÉUNION DU BUREAU N°8

Lundi 19 mai 2025 à 12h00

Compte-rendu

Présents : Magalie ANDRIEUX, Florence BROUSSARD, Jean-François LABOURDETTE, Alain MARCQ, Sylvain MICHELET, Dominique STOLL, Magali BOYER (directrice),

Excusée : Matthieu BILLOIR

1. Retour sur la réunion du 14 mai entre le maire d'Agen et le président du District

Deux points sont abordés lors de cette réunion :

- **La situation financière et sportive d'un club de la commune** :
Les aspects financiers sont évoqués, et la mairie se dit particulièrement préoccupée par cette situation financière.
Le District affirme par ailleurs sa volonté de soutenir le club dans sa structuration, avec comme priorité le suivi de l'école de foot (50 enfants), et en proposant l'intervention ponctuelle du technicien du District en début de saison pour poser les bases.
Un courrier va être fait au club par le District, avec copie à la mairie, pour faire part de son inquiétude sur la situation financière et connaître le devenir des équipes seniors.
- **Le devenir des locaux du District** :
Pour rappel, le District est propriétaire du bâtiment actuel, avec un bail emphytéotique de 50 ans encore concernant le terrain, propriété de la ville. Ce bail court sur 10 années encore. La mairie propose des locaux au District, mais qui ne correspondent pas aux besoins. Une réflexion est menée au sein du District pour anticiper suffisamment à l'avance cette rétrocession des bâtiments à la ville et trouver une nouvelle localisation du siège.

2. Organisation des finales des 7 et 8 juin 2025 :

Le programme est en cours de finalisation. Le 1^{er} match aura lieu samedi 7 juin à 18h00.

Faute de participants, à la suite de désistements, la finale des féminines à 11 n'aura pas lieu.

Il faudra prévoir le caractère obligatoire de participation à cette coupe la saison prochaine (texte à présenter à l'AG).

Challenge départemental U11 et finale Ransinan jouées à Villeneuve ce WE avec d'excellents retours. **Merci au club de Villeneuve pour l'organisation et l'accueil.**

Validation des lieux des finales suivantes :

Varao : le 24 mai à Miramont, U15-17 le 14 juin à Nérac, JND le 14 juin à Marmande.

—> **Le Bureau valide ces lieux, adoptés à la majorité des membres du CD, sollicités par voie électronique.**

3. Préparation de l'AG du 19 juin à la Base du Temple-sur-Lot :

La préparation a été finalisée avec les responsables de la Base.

Les derniers textes à proposer au vote des clubs concernent :

- l'harmonisation avec les textes de la Ligue sur la couleur des jeux de maillot, où dorénavant, en cas de couleur identique ou similaire, ce sera au club « recevant » de changer de maillot,
- la proposition d'inscription obligatoire de toutes les équipes en coupe féminine à 11.

—> **Le Bureau retient ces propositions, qui vont être soumises au préalable à la validation des membres du Comité de Direction, par voie électronique, pour pouvoir être proposées au vote des clubs lors de l'AG.**

4. Conventions relatives aux sections sportives :

La convention avec le Lycée Palissy a été signée cette semaine, et celle avec le Lycée de Baudre le sera dans la semaine ; une réunion a d'ailleurs lieu ce soir avec le District et le Lycée de Baudre à ce sujet.

Les 3 clubs concernés vont à présent faire une convention entre eux pour le fonctionnement.

5. Dossiers en cours avec les clubs :

Le club de St Sernin s'était vu pénalisé d'un retrait de 5 points pour manquement à ses obligations, après décision du Comité de Direction lors de la réunion du 6 mai dernier.

Après contestation par le club, il ressort en effet qu'une entente féminine existe en interdistrict avec un club voisin de Dordogne, entente qui n'apparaissait pas dans les compétitions du District.

—> **Le Bureau accepte ce recours, et valide l'annulation de la sanction à l'égard du club de St-Sernin. Un courrier va lui être adressé en ce sens. Cette décision sera ratifiée par le Comité de Direction par vote électronique.**

Le club de Ste-Livrade conteste le montant d'une amende relative à des faits survenus en dehors de son enceinte, et concernant un licencié.

—> **Le Bureau réexamine les barèmes disciplinaires, et confirme l'exactitude de cette sanction.**

Le club de Marcellus regrette la pénalité financière qui lui a été infligée pour son absence lors de la réunion de secteur.

Le Bureau examine cette requête, et constate que d'une part, l'annonce d'une amende administrative en cas d'absence était bien notifiée dans la convocation, et que d'autre part le District a donné au club la possibilité de participer à l'une des deux autres réunions de secteurs.

—> **Le Bureau maintient la sanction administrative à l'égard du club.**

6. Point sur les classements des championnats ; montées et descentes prévisibles :

Au vu des résultats de la dernière journée des championnats de Ligue, une seule descente en District semble se dessiner (Casseneuil 2).

Un point officieux est fait sur les conséquences potentielles pour les divisions départementales, sachant que l'ensemble des classements reste à valider officiellement.

7. Divers :

- Liens avec la LFNA : nouvelle composition de la CRA, projets de travaux envisagés sur les 2 sites de la Ligue, actions proposées en direction des districts, nouvelle mouture de la Coupe d'Aquitaine,
- Apprenti pour la commission technique : le recrutement doit être réalisé avant le 12 juin, date limite de dépôt des dossiers. Une estimation du coût mensuel complété des frais annexes doit être faite en urgence pour prendre une décision,
- Annulation de la journée du 21 mai avec la FFF, le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) et le club de l'EBBE : cette démarche d'engagement sociétal avec le CADA de Bon-Encontre est reportée à une date ultérieure,

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (juridique@lfna.fff.fr) ».

Agen, le 20 mai 2025

Le Président du District,

Sylvain MICHELET

Le Secrétaire Général

Dominique STOLL